

BASSINS

Le Conseil général a refusé de devenir communal

Lors de sa dernière séance, le Conseil général s'est prononcé, à une faible majorité, en faveur du maintien de son parlement dans sa forme actuelle. Comme la population du village approche aujourd'hui des 750 habitants, des voix se sont élevées pour demander le passage à un conseil communal formé d'élus. La Municipalité présentait un rapport détaillé sur les avantages et les inconvénients de cette formule. Les partisans ont argumenté leur position par une meilleure efficacité dans le traitement des dossiers tandis que les adversaires voyaient dans ce changement le passage à une démocratie plus indirecte. La formule du Conseil général a donc été reconduite pour la prochaine législature. —